

COURS THEORIQUES CPL / ATPL HELICOPTERE OU AVION

DESCRIPTION – FCL.310

- Ce stage reprend l'ensemble des « Learning Objectives » de l'EASA ;
- Ce stage convient aux pilotes en formation modulaire ou intégrée ;
- Ce stage prépare à l'examen théorique CPL ou ATPL Hélicoptère ou Avion se déroulant sur 6 sessions maximum avec 3 échecs maximum par certificat.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Détenir une licence PPL(H) ou PPL(A) pour les stages modulaires ;
- Un test d'évaluation en entrée de stage est réalisé.

CONTENU DE LA FORMATION – AMC1.FCL 310 ;FCL.515(B) ;FCL.615(B)

010 – Droit aérien	050 - Météorologie
021 – connaissances générales – cellules et systèmes	061 – Navigation générale
021 – connaissances générales – instrumentation	062 – Radio-navigation
031 – Masse et centrage	070 – Procédures opérationnelles
032 – Performances avion	081 – Principes de vol avion
033 – Planification et suivi de vol	082 – Principes de vol hélicoptère
034 – Performances hélicoptères	090 – Communications
040 – Facteurs humains	100 – K.S.A.

DUREE DE LA FORMATION

- Prévoir environ 4 mois répartis sur 6 semaines, pause puis 7 semaines pour les CPL ;
- Prévoir environ 3 semaines de plus pour les formations APTL ;
- Du lundi au vendredi de 09h30 à 17h30 environ ;
- Des tests blancs sont réalisés en cours de stage pour préparer à l'examen.

PIECES A FOURNIR

- Pièce d'identité ;
- Licence PPL avion ou hélicoptère pour les stages modulaires.

TARIFS

- Devis personnalisé sur demande ;
- Tarif pour l'ensemble des cours CPL : 6 000 € ;
- Tarif pour l'ensemble des cours ATPL : 9 600€ ;
- Frais DGAC de présentation à l'examen théorique : 350 € pour le CPL et 970 € pour l'ATPL



RETROUVEZ NOS AUTRES FORMATIONS

1. Licence pilote privé hélicoptère LAPL(H)
2. Licence pilote privé hélicoptère PPL(H)
3. Cours théoriques LAPL / PPL pour les hélicoptères et avions
4. Licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) intégré
5. Licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) modulaire
6. Cours théoriques CPL / ATPL pour les hélicoptères et les avions
7. Qualification instructeur de vol hélicoptère FI(H)
8. Prorogation et renouvellement de qualification FI(H)
9. Reconnaissance aire de posé exigüe
10. Qualification au vol de nuit
11. Stage de Sécurité Robinson (SSR)
12. Habilitation héliport LFPI
13. Conversion de licences étrangères
14. Qualifications de Type sur les hélicoptères suivants :
 - a) Robinson R22
 - b) Cabri G2
 - c) Hughes 269/300
 - d) Bell 47
 - e) Hughes 269/300
 - f) Robinson R44 (Raven / Cadet / Raven II)
 - g) Robinson R66
 - h) Alouette 2
 - i) Alouette 3 / Lama
 - j) Gazelle
 - k) Bell 206
 - l) Colibri EC120B
 - m) Ecureuil Monoturbine AS350/EC130
 - n) Ecureuil Biturbine AS355
15. Stage recyclage FI – TRI - IRI
16. FCL.0.55 – Compétences linguistiques (Anglais)

